

PROCÈS-VERBAL
Séance du Conseil municipal du mardi 12 novembre 2024

Convocation envoyée
Le 07/11/2024

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 08
- votants : 12

Quorum : 08

Le Conseil Municipal de la commune de Fresnoy-le-Luat (Oise), dûment convoqué le 07 novembre 2024 par M. Stéphane PÉTERS, maire, s'est réuni le mardi 12 novembre 2024 à 20h00 au lieu ordinaire de ses séances, en vue de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Étaient présents : Mme Fabienne DOUCET, Mme Muriel DUBARLE, M. Bruno LEROUX, Mme Mélie MALBERT, M. Jérôme MERLE, M. Benjamin ROLAND, M. Jean STURMA

Absents excusés : M. Cyril BOMONT, Mme Stéphanie CHARTIER, M. Thomas DEFOSSEZ, Mme Catherine GAGEAT, Mme Agnès GUYON, Mme Christelle MATRINGHEM, Mme Claire RAMET

Procurations : M. Cyril BOMONT à Mme Fabienne DOUCET, M. Thomas DEFOSSEZ à Mme Mélie MALBERT, Mme Agnès GUYON à Mme Muriel DUBARLE, Mme Claire RAMET à M. Bruno LEROUX.

Secrétaire de séance : Mme Muriel DUBARLE

Président de séance : M. Stéphane PÉTERS

Rappel de l'ordre du jour.

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la dernière séance
- Proposition d'un second devis pour abattage du saule à la mare du Luat
- Proposition de devis divers panneaux de signalisation.
- Proposition d'arrêté municipal pour l'entretien des trottoirs/caniveaux/haies

Questions diverses

- Retour Conseil des écoles
- Application IntraMuros
- Préparation du marché de Noël
- Animation du samedi 16 novembre 2024 « des Auteurs et des Arbres »
- Goûter des aînés de la commune
- Cérémonie des vœux /présentation de l'étude historique et patrimoniale
- Projet d'aménagement de la maison communale rue du Chapitre
- Point sur les travaux à prévoir en 2025

Désignation d'un secrétaire de séance

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité Mme Muriel DUBARLE en qualité de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Aucune remarque n'étant formulée, Le président procède au vote.
Le procès-verbal de la séance du 15 octobre 2024 est adopté à l'unanimité.

N°41/2024 Proposition d'un second devis abatage saule du Luat

En complément du devis de la Sté Eloi BIMONT proposé lors de la dernière séance, Monsieur le Maire propose à l'assemblée un second devis, celui de la Sté LELEU Paysage pour abattre le saule du Luat.

Rappel des devis proposés :

| Société | Travaux | Montant TTC |
|---------------|---|-------------|
| Eloi BIMONT | - Mise en place nacelle - Elagage du saule en bordure de mare - Mise en décharge | 1 056,00€ |
| LELEU PAYSAGE | - Abatage du saule en nacelle - Mise à disposition d'un broyeur à branche (offert) - Nettoyage et bois laissé sur place | 900,00€ |

Après échanges, et à l'issue d'un vote à main levée, le Conseil municipal à l'unanimité,
- accepte le devis de la Sté LELEU Paysage pour un montant de 900,00 TTC.

Devis divers panneaux de signalisation

Monsieur le Maire détaille le devis reçu par la centrale d'achat des collectivités CAP Territoires pour les panneaux de signalisation.

Il est proposé d'ouvrir un compte Amazon pro.

Après échanges, la mairie va revoir sa demande de devis.

N°42/2024 Proposition d'un arrêté municipal pour l'entretien des trottoirs, des caniveaux et des haies

Monsieur le Maire rappelle que la commission environnement s'est réunie fin octobre dans le cadre de l'entretien des trottoirs, des caniveaux et des haies.

Lors de cette réunion un état des lieux de la commune a été établi et une proposition de travailler sur un arrêté municipal pour faire appliquer l'obligation d'entretien.

Monsieur le Maire rend lecture de la proposition d'arrêté à l'assemblée.

Les avis sont différents. Il y a des administrés très rigoureux et d'autres qui n'ont pas connaissance de ces obligations d'entretien.

L'entretien peut être également compliqué pour les personnes les plus âgées.

Après échanges, et à l'issue d'un vote à main levée, le Conseil municipal par 11 voix pour, 1 voix contre M. Jean STURMA, 0 abstention :

- Approuve la proposition d'arrêté municipal relatif à l'entretien des trottoirs, des caniveaux et des haies

L'arrêté sera diffusé prochainement aux administrés et affiché en mairie.

Questions diverses :

Retour Conseil des écoles

Un point important est soulevé, le risque de fermeture d'une classe à la rentrée prochaine.

Le RPI compte au 1^{er} septembre 2024, 128 élèves inscrits.

Il y a eu une vague de départs importante, ces dernières années le RPI comptait 159 élèves.

Monsieur le Maire informe avoir courant décembre un rendez-vous avec Madame l'inspectrice à ce sujet.

Après échanges, sur le fonctionnement du RPI, Il est proposé au SIVOS de faire intervenir un professeur d'anglais.

Application IntraMuros

Monsieur le Maire fait part aux élus de l'application IntraMuros, gratuite, à destination des communes du Valois prise en charge par la Communauté de Communes.

Cette application permet de communiquer plus simplement par des notifications et des signalements sur le téléphone portable.

L'ensemble du conseil est intéressé, Mélie MALBERT se propose d'alimenter les contenus de l'application sur le site administrateur.

La mairie va communiquer aux administrés sur cette nouvelle application.

Préparation du marché de Noël

Monsieur le Maire informe que les éditions Flammarion ont fait un don de livres pour que tous les enfants du village aient un livre offert lors du marché de Noël.

Le Ranch de la Vallée sera présent à partir de 18h avec son chariot illuminé, le père Noël et ses lutins.

L'école va participer au marché de Noël, les enfants chanteront les chants de Noël.

L'association des parents d'élèves tiendra un stand devant l'école.

Fabienne DOUCET demande s'il est possible d'avoir la grande tente le matin pour commencer le montage plus tôt.

Trois autres tentes seront prêtées par le PNR, il faudra aller les chercher et les rapporter.

Reprendre le plan de sécurité pour transmission à l'école, aux parents et aux administrés.

Muriel DUBARLE s'occupe de l'achat des décorations extérieures.

Animation du samedi 16 novembre « des Auteurs et des Arbres »

Un acacia mort a été coupé sur le talus à côté de la salle multifonctions par Bruno LEROUX.

Le terrain a été préparé pour la plantation de Fresnes.

Monsieur le Maire et Mélie MALBERT travaillent sur l'affiche et feront la communication sur les réseaux.

Gouter des Aînés de la commune

Le gouter aura lieu le vendredi 13 décembre 2024 à partir de 14h dans les locaux de l'école.

Fabienne DOUCET se charge des invitations et de l'organisation du gouter.

Cérémonie des vœux / présentation de l'étude historique et patrimoniale

La cérémonie des vœux se tiendra le samedi 04 janvier 2024.

Monsieur le Maire rappelle que M. Nicolas BILOT interviendra lors de la cérémonie des vœux pour présenter les objectifs de l'étude, qui sera alors tout juste débutée pour la partie historique.

Projet d'aménagement de la maison communale rue du Chapitre

La création d'une micro-crèche est à l'étude. Une réunion s'est tenue en mairie regroupant plusieurs structures de la petite enfance.

Monsieur le Maire fait un compte rendu de réunion à l'assemblée.

Plusieurs questions se posent sur la possibilité de conserver un ou deux logements en locatif, sur l'accompagnement du projet et le reste à la charge de la commune.

Monsieur le Maire informe que le sujet sera évoqué lors de la prochaine réunion du SIVOS.

La mairie va se renseigner auprès de la Mairie de Glaignes, la création d'une micro-crèche est en cours.

Divers :

- Une messe se tiendra à Fresnoy le Luat le dimanche 1^{er} décembre 2024.

La crèche sera installée par Myriam ROLAND et Monique ROBERT et Agnès GUYON se renseigne si possible d'avoir la présence du prêtre pour la bénédiction.

L'Association APEF se charge de la communication, la mairie relayera sur les réseaux.

- Une réunion s'est tenue en mairie avec l'Association de Feigneux pour la journée « les jardins en fanfare », le principe de la journée sera sur plusieurs thématiques : le potager, la végétation, l'arbre, la brocante du jardin...

Plusieurs contacts ont été pris auprès des Associations de la commune, des Syndicats et du PNR, du Centre socioculturel de Nanteuil le Haudouin et d'artisans pour participer à cette journée. La rue de la Montagne sera piétonne pour cette journée.

- Point urbanisme : Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une demande de recours gracieux par certains habitants de Ducy auprès d'Investiss France, promoteur immobilier, qui a le projet de diviser la parcelle sise rue du Noyer en trois lots à bâtir en plus de la maison existante.

Monsieur le Maire informe que les trois certificats d'urbanisme ont été refusés.

Pour rappel le règlement du PLU restreint l'utilisation du terrain, la zone boisée est à maintenir et des cônes de vue sont à prendre en compte pour toute division.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 22h45.

Le prochain Conseil municipal est fixé au mardi 17 décembre 2024.

Fait et délibéré le mardi 12 novembre 2024.

Délibération n° 41 à 42/2024

| | |
|--|--|
| <p>Le Maire,</p>  <p>M. Stéphane PÉTERS</p> | <p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>Mme Muriel DUBARLE</p> |
|--|--|